



ASIE/PAKISTAN - Appel de la société au gouvernement en faveur de l'abolition de la peine de mort et de la garantie d'un procès équitable

Islamabad (Agence Fides) – Abolir la peine de mort, commuer les peines déjà prescrites en réclusion à perpétuité, revoir la liste des crimes prévoyant l'application de la peine capitale – dont fait partie le blasphème –, garantir un procès équitable aux inculpés : tel est l'appel lancé par la société civile pakistanaise au gouvernement du pays. Ainsi que l'indique un communiqué envoyé à Fides, un forum d'associations conduit par la Asian Human Rights Commission, qui a reçu le soutien de mouvements et d'organisations chrétiennes, sollicite le gouvernement pakistanais d'adhérer aux normes internationales « en reconnaissant et protégeant le droit à la vie de toute personne », droit qui est violé par la peine capitale. « Tuer les prisonniers ne sert qu'à perpétuer la violence et augmente le risque de rétorsions de la part de groupes militants et fondamentalistes religieux » remarquent les associations.

La société civile apprécie la démarche accomplie par le gouvernement pakistanais, qui a annoncé sa décision de renouveler le moratoire relatif à la peine de mort. La décision a été adoptée suite à de fortes pressions internationales de la part d'ONG et de gouvernements, en particulier de l'Union européenne. Le moratoire sauve, pour l'heure, la vie à plus de 8.000 détenus se trouvant actuellement dans le couloir de la mort.

Les associations expliquent que « la peine de mort au Pakistan est souvent le résultat de l'absence d'un procès équitable, problème qui afflige la nation depuis des années. Il est dangereux de conserver la peine de mort dans le cadre d'un système judiciaire qui ne garantit pas un procès équitable et impartial », vus les conditionnements externes susceptibles d'influencer la magistrature. « La corruption et la concussion – explique la note parvenue à Fides – ont un rôle significatif au Pakistan et, trop souvent, les riches achètent des échappatoires lorsqu'ils ont des problèmes judiciaires alors que les pauvres, souvent innocents, sont abandonnés à leur sort » parce que privés d'une assistance légale adéquate.

Au Pakistan, 27 sont les crimes et délits pouvant être punis par la peine capitale, laquelle est souvent exécutée par pendaison. La définition de ces crimes « est souvent vague et laisse place à l'interprétation ». C'est pourquoi les ONG demandent au nouveau gouvernement de revoir la liste de ces crimes et délits, qui comprend notamment le blasphème, l'adultère, le trafic de drogue, le sabotage du réseau ferroviaire. De tels crimes – affirment-elles – vont bien au-delà du but de punir « les crimes les plus graves ». Afin de respecter la vie de ses citoyens ainsi que les normes internationales en matière de droits humains, « la solution principale consiste à abolir la peine capitale. Ceci pourrait renforcer la position du Pakistan en tant que partisan des droits humains au niveau international ». (PA) (Agence Fides 11/10/2013)